



**Commission scolaire des Navigateurs**  
École Pointe-Lévy  
Conseil d'établissement  
Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'École Pointe-Lévy

tenue le mercredi 16 octobre 2024 à 19 h 00

Bibliothèque École Pointe-Lévy (salle vitrée)

Présents:

Lise Bergeron	(soutien)
El Hadji Diarra	(parent)
Édith Lafrenière	(parent)
Richard Lamontagne	(parent)
Karine Tremblay	(parent)
Marc Fillion	(enseignant)
Jonathan Girard-Lefebvre	(enseignant)
Sophie Roberge	(enseignante)
Isabelle Côté	(professionnelle)
Jérôme Croteau	(directeur)
Karine Morin	(directrice adjointe)

Absent:

Lysiane Presse Potelet	(parent)
------------------------	----------

## 1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Croteau souhaite la bienvenue à tous les membres.

## QUORUM

Monsieur Croteau procède à la vérification du quorum.

---

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-24-25-08

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur El Hadji Diarra et appuyé par madame Édith Lafrenière et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

**Approuvé à l'unanimité**

---

## 3. COMPTE RENDU

### 3.1 Approbation du compte rendu du 18 septembre 2024

CE-24-25-09

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Lamontagne et appuyé par madame Karine Tremblay d'approuver le compte rendu avec la correction suivante : au point 1 de l'approbation de l'ordre du jour est faite par monsieur Richard Lamontagne et non Laverdière.

**Approuvé à l'unanimité**

### 3.2 Suivi

#### 3.2.1 Processus de consultation entre les séances

Monsieur Croteau va se rendre directement sur le Forms pour créer le sondage. Un rappel a été fait pour les membres qui ont le droit de voter. Monsieur Croteau va s'assurer que la procédure va être respectée en indiquant le délai de réponse.

## Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy  
Conseil d'établissement

### 3.2.2 Représentant de la communauté

Monsieur Croteau revient sur les membres qui peuvent faire parti du CE. Deux sièges sont réservés à un représentant de la communauté. Un appel à Desjardins a été faite. Monsieur Croteau a reçu une réponse positive de Madame Andréanne Bonneau. Monsieur Croteau propose la participation d'un membre d'Alliance Jeunesse. Ensuite, on pourra solliciter un membre du Patro.

---

## 4. POINTS POUR APPROBATION

### 4.1 Activités éducatives

Monsieur Croteau spécifie les critères dans lesquelles les activités éducatives doivent être approuvées par le CE. Monsieur Marc Fillion propose d'indiquer sur le formulaire d'activité le type d'activité à faire approuver par le CE. Monsieur Croteau présente les activités éducatives à faire approuver par les membres.

Il faudrait valider avec le président de la fondation s'il possède un permis pour la vente de moitié-moitié.

Il est proposé d'informer les membres du CE des activités qui n'ont pas à être approuvées.

Madame Karine Tremblay, présidente, propose de procéder à l'approbation des activités éducatives. Elle validera de la façon légale de procéder.

L'activité robotique (compétition) ne peut être approuvé car un montant précis du transport doit être apporté.

L'activité New-York doit être corrigé par monsieur Christian Brizzard au niveau du coût de la suppléance (90\$ et non 86\$). Il doit y avoir un code projet dans allocation car cela implique un financement.

L'activité tournoi Vex à Plymouth doit être corrigé par monsieur Louis Audet au niveau du montant de la suppléance (90\$ et non 86\$) et un code projet doit être inscrit dans l'allocation.

Celles-ci sont approuvées par le CE sauf celles mentionnées ci-haut.

CE-24-25-10

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marc Fillion et appuyé par monsieur Jonathan Girard-Lefebvre et résolu d'adopter les activités éducatives comme proposées.

**Approuvé à l'unanimité**

### 4.2 Taux de participation pour les voyages

Monsieur Croteau n'a pas abordé le point avec les différents responsables des voyages. Parmi les inscriptions faites jusqu'à maintenant, le taux de participation dépasse le 80%. Une discussion devra être amenée en assemblée du personnel. Il serait bien de valider si ce pourcentage est nécessaire. Il est à préciser.

CE-24-25-11

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Isabelle Côté et appuyé par madame Lise Bergeron et résolu d'adopter.

**Approuvé à l'unanimité**

---

## 5. ADOPTION

CE-24-25-12

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Sophie Roberge et appuyé par monsieur El Hadji Diarra et résolu d'adopter

## Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy

Conseil d'établissement

Adopté à l'unanimité

---

### 6. POINTS D'INFORMATION

#### 6.1 Élection à la présidence de l'école

Un *Balado* a été animé par un élève. Le taux de participation à l'auditorium a été très élevé. Ayden Bossé a été élu président de l'école. Il y a eu de la déception lors de l'annonce des votes. Les jeunes s'investissent beaucoup donc, ce n'est pas à prendre à la légère.

#### 6.2 Retour sur les portes ouvertes du 28 septembre

Nous avons eu tout près de 2000 visiteurs pour les portes ouvertes pour les PALS. Une belle présence de la part des membres du personnel. L'an prochain, nous pourrions inviter tous les membres de l'école à y participer. Tout les programmes pourront être offert lors de ces portes ouvertes. Les membres du CE auront comme mandat d'assister à ce type d'évènement.

#### 6.3 Consultation des élèves

Les membres du CE sont dans l'obligation de consulter nos élèves. Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

#### 6.4 Formulaire pour les activités présentées au CE

Madame Karine Tremblay, présidente, trouve que le formulaire des activités est mal complété. Elle mentionne que des tâches sont manquantes, que les informations ne sont pas en ordre et il faudrait compléter le formulaire en mode numérique. Il faudra qu'il soit revu et présenté aux membres du personnel. Cela facilitera l'approbation pour les membres.

---

### 7. VIE ETUDIANTE

La vie étudiante va bien. Les activités vécues ont bien fonctionné : midi karaoké, humoriste, journée pyjama, film, 5 km des finissants, match d'improvisation, parade de costumes d'Halloween ainsi que la maison hantée.

---

### 8. COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents a eu lieu le 15 octobre 2024. La littératie a été abordée pour le primaire. Monsieur Eric Pouliot, DGA, est à ce comité et il a remercié les parents pour leur implication. Il y a eu des élections. La programmation de l'école des parents débute le 23 octobre 2024 sur le site du CSSDN. L'école Clair-Soleil a été nommée pour la situation vécue dans les médias.

Tous les programmes de toutes les écoles se retrouvent sur le site du CSSDN, dans l'onglet École et Centres. L'idée de départ est de centraliser l'information. Il est possible d'apporter des commentaires en lien avec cette plateforme.

---

### 9. QUESTION DU PUBLIC

Aucune question.

---

### 10. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE / CORRESPONDANCE

Une communication a été envoyée à tous les parents au nom du conseil d'établissement. L'école a accepté d'envoyer cette communication.

## Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy  
Conseil d'établissement

---

### 11. POINTS À PLACER À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RENCONTRE

11.1 Consultation des élèves

11.2 La photo sera prise la semaine prochaine.

---

### 12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement est prévue pour le mercredi 13 novembre 2024, à 19 h.

---

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

CE-24-25-13

**IL EST PROPOSÉ** par madame Édith Lafrenière et **appuyé par** monsieur Richard Lamontagne que soit levée la séance à 21h04.

---



Karine Morin  
Secrétaire de la rencontre



Jérôme Croteau  
Directeur